

RÈGLEMENT – BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

Organisée par Génération Sourire
Dimanche 29 novembre 2026 – Salle des fêtes d'Ussy-sur-Marne

1. Inscription

L'inscription est obligatoire et validée après réception du règlement de l'emplacement.
Le prix de l'emplacement est de 6 € par table.

2. Articles autorisés

Cette bourse est exclusivement consacrée aux articles destinés aux bébés, enfants et adolescents jusqu'à 16 ans.

Sont notamment autorisés : vêtements, chaussures, jouets, jeux, livres, jeux de société, articles de puériculture, matériel et accessoires pour bébé, articles scolaires, loisirs créatifs, équipements et accessoires pour enfants et adolescents.

Les articles doivent être propres, en bon état et adaptés à la vente.

3. Articles interdits

Sont interdits à la vente : produits alimentaires ou boissons, médicaments et produits de santé, cosmétiques ou produits d'hygiène ouverts, armes et objets dangereux, produits contrefaits ou copiés, ainsi que tout article interdit par la loi ou ne correspondant pas à l'objet de la manifestation.

L'association peut demander le retrait de tout article non conforme au présent règlement.

4. Installation

Les exposants peuvent accéder à la salle à partir de 8h00.

La vente au public est ouverte de 9h00 à 17h00.

Chaque exposant doit respecter l'emplacement qui lui est attribué.

5. Vente et responsabilité

Chaque exposant est responsable des articles qu'il propose à la vente, de leur état et de leur conformité. Génération Sourire ne peut être tenue responsable des pertes, vols, dégradations ou accidents concernant les biens personnels des exposants. Les exposants sont responsables de leurs enfants et accompagnants pendant toute la durée de la manifestation.

6. Fin de manifestation

Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et à récupérer l'ensemble de leurs affaires avant de quitter la salle.

7. Respect du règlement

Tout comportement irrespectueux, dangereux ou perturbant le bon déroulement de la manifestation pourra entraîner l'exclusion de l'exposant, sans remboursement de son emplacement.

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Nom et prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
.....

Pour l'association Génération Sourire - Nikita Bouvry, Présidente
Signature :

